

Cigares et Tabacs

COTES ET DECHETS

Les temps sont loin où les fabricants de cigares pouvaient acheter la matière première nécessaire à leur industrie à des prix convenables.

Depuis des années nous assistons à une hausse progressive de la plante à Nicot.

Le tabac fut atteint, un des premiers, des coups de ce phénomène, dont les causes ne sont guère clairement définies, mais dont les effets se manifestent brutalement par l'enchérissement de tout ce qui est indispensable à l'activité industrielle et matérielle d'une nation.

Je ne vais pas commencer ici une nouvelle série de lamentations. La triste élégie du renchérissement de la vie a été chantée sur tous les tons. Elle a fini par nous engourdir, peut-être même par nous faire admettre docilement les nouvelles charges, qui s'ajoutent à celles qui ornaient notre existence ici-bas.

Je veux simplement attirer l'attention sur un fait étrange, que nous constatons dans notre industrie; fait d'autant plus incompréhensible qu'il est en contradiction flagrante avec le renchérissement général de la matière première, dont nous nous plaignons tous.

J'ai toujours cru et j ne dois pas être seul de cet avis, que l'augmentation générale du coût d'une matière première lui donne incontestablement une plus-value réelle. Logiquement il me semble que toute partie ou subdivision de cette matière doit, dans les mêmes proportions, gagner en valeur. Il faut croire que cette règle s'applique exactement en sens inverse, quand cette matière s'appelle "tabac"!

Je m'explique. Nous payons cher nos feuilles de tabac; nous payons cher leurs transformations. Par tous les moyens, que le progrès moderne met à notre disposition, nous en assurons la maniabilité parfaite et l'utilisation totale. Délicatement, avec les égards dus aux choses de valeur, nous en soignons toutes les parties et celles, que nous l'employons pas à la confection de nos cigares, nous les offrons dans les meilleures conditions à l'industrie, qui peut les utiliser.

Il en résulte que nos coupures, notre tabac court, nos côtes de tabac, en un mot tous nos déchets n'ont jamais été conditionnés comme ils le sont actuellement.

Nous sommes donc en droit d'espérer la réalisation d'un prix en rapport avec la valeur réelle de la marchandise que nous mettons en vente.

Il n'en est pas ainsi! Nos coupures réalisent à peine les prix auxquels nous les vendions il y a 3, 4 ans; notre tabac court se vend à un prix dérisoire; les côtes sont cédées la plupart du temps à des conditions que, pour notre honte, il vaut mieux ne pas mentionner.

Voilà donc des matières, dont le prix de revient a normalement suivi la hausse générale et dont le prix de vente est resté stationnaire ou a diminué dans des proportions sensibles.

La perte, que nous essayons de ce chef, devient de plus

en plus importante et je m'étonne que rien ne soit mis en oeuvre pour remédier à cette situation.

Quand, dans le cours de nos réunions, des plaintes analogues se sont élevées au sujet des côtes, il y a eu des membres qui nous ont démontré à quel niveau les prix devraient se trouver en ce moment. Nous avons vu tout le monde approuver ces démonstrations et nous espérions qu'un mouvement allait se dessiner en faveur de l'amélioration préconisée. Malheureusement ce mouvement n'a pas encore vu le jour! Quand, le lendemain de la réunion, les vendeurs se sont heurtés à la diplomatie compréhensible des acheteurs, ils ont manqué de persévérance et les prix des côtes, des déchets de tabac de toute nature, n'ont pu se relever. En attendant, nous subissons la hausse toujours croissante de la feuille qui doit nous les fournir!

Y a-t-il une justification de cette situation, dont nous supportons, non sans murmurer, tous les désavantages? Hélas, non! La valeur et la consommation des coupures, côtes et déchets, que nous n'employons pas dans nos propres fabriques, ont augmenté notablement. Les prix de vente actuels ne pourraient donc être inférieurs à ceux atteints, il y a quelques années. A qualité égale, les coupures devraient de loin dépasser les anciens prix. Les côtes devraient au moins produire les droits, que l'Etat a prélevés, ou même les frais d'écotage, d'emballage et mise à bord, plus un dédommagement pour les pertes qu'entraîne toute manipulation du tabac.

Malheureusement, cela n'est pas! Serait-il donc si difficile de provoquer un relèvement de ces prix; relèvement équitable et dûment justifié par les circonstances! N'y aurait-il pas moyen de montrer un peu plus de fermeté dans nos offres? Pour les côtes, par exemple, serait-il impossible aux gros producteurs de faire un commun effort dans le but d'en relever le marché?—"Le Tabac Belge."

LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION DU TABAC CANADIEN

La récolte du tabac dans la province d'Ontario sera moins considérable cette année que celle de l'année dernière qui avait établi un record, mais doublera celle de 1910. On estime qu'elle donnera 15,000 lbs. Pour cette récolte, les fermiers ont reçu \$1,700,000 et plusieurs d'entre eux ont vendu à 12½ la livre, ce qui, disent-ils, est à profit. La dépense exacte encourue par la culture d'un acre de terre en tabac, à part la fourniture des plants, ce que tout fermier peut produire lui-même, est évaluée à \$50. Une récolte moyenne rapporte 1,250 lbs à l'acre. La culture du tabac, au Canada, se confine presque exclusivement à l'Ontario. Durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1912, le Dominion a exporté 58,809 livres de tabac en feuilles cultivé